



BORDEREAU DE RELEVÉ PHYTOSOCIOLOGIQUE (tout type de végétation)

Version 2 – avril 2005

Identification

Auteur(s) du relevé :	Rédacteur du bordereau :
Date – référence du relevé (année.mois.jour.Rx) :	
Département :	Commune :
Site étudié :	Lieu-dit :
Réf. carte topo. IGN :	N° dalle carto. :
Maille UTM 1 x 1 :	Réf. photo :

Caractéristiques du relevé

Pente (en degré) :	Alt. :	schéma / transect
Exp. :		
Géologie (carte BRGM) :		
Type de sol :	Caract. hydriques :	
État dynamique :		
Gestion observée / Actions biotiques :		
Aire (m ²) et forme aréale :		
Temps passé pour le relevé :		
Biotope :		
Type de végétation / Interprétation phytosociologique <i>in situ</i> :		

Flore

A1 / Strate arborescente haute/dominante		H / Strate herbacée	
rec. :	h :	rec. :	h :
A2 / Strate arborescente basse/dominée			
rec. :	h :		
a1 / Strate arbustive haute (> 3 m)			
rec. :	h :		
a2 / Strate arbustive basse (< 3 m)		B / Bryophytes (et autres cryptogames non vasculaires)	
rec. :	h :	rec. :	

Rappel et précisions

1 - Aire minimale des relevés (valeurs indicatives)

- pelouse : 1-2 à 10 m²
- bas-marais / tourbière : 5 à 20 m²
- prairie : 16 à 25 m² (selon BDF) → 50 m² si nécessaire

- mégaphorbiaie : 16 à 25 m² (selon BDF) → 50 m² si nécessaire
- roselière / caricaie : 30 à 50 m² voire plus
- ourlet linéaire : 10 à 20 m²
- lande : 100 à 200 m² (selon BDF)
- fourré : 50 à 100 m² voire 200 m²
- forêt : 300 à 800 m² (selon BDF)

2 - Importance de la stratification spatiale verticale et horizontale de la végétation

→ différencier au moins 6 strates en forêt et notamment A1, A2, a1, a2 avec :

- A1 : arbres dominants de 1ère grandeur
- A2 : arbres dominés de 2ème grandeur (taillis, très jeune futaie...)
- a1 : strate arbustive haute > 3 m
- a2 : strate arbustive basse < 3 m

N.B. : Dans certains cas, les arbrisseaux pourraient être individualisés (h<1 m)

→ noter l'importance des bryophytes même si elles ne sont pas déterminées lors du relevé

3 - Caractéristiques du relevé

- Géologie** : préciser la roche-mère "affleurante"
- Type de sol** : limoneux, argileux, sableux, tourbeux, vaseux... en précisant éventuellement certains éléments (débris de craie, silex...)
- Caractéristiques hydriques** : sol sec, sol humide, sol engorgé, sol inondé...
- État dynamique** : ourlification, embroussaillement, reboisement naturel, végétation pionnière, végétation relictuelle, rudéralisation, eutrophisation...
- Gestion observée (ou supposée)** : pâturage intensif, pâturage extensif, fauche, gyrobroyage, traitement antidiicotylédone, engrangissement/amendements, plantations, étrépage...
- Actions biotiques** : "labourage" par les sangliers, broutage (lapins, autre faune sauvage), piétinement...

4 - Forme aréale du relevé

→ préciser simplement au lieu de 20 m² par exemple soit 2 x 10 m², 4 x 5 m²...

5 - Schéma topographique et/ou structural (transect)

Celui-ci est particulièrement important pour comprendre la dynamique de la végétation relevée et analyser le système écologique dans lequel elle s'insère. Dans ce cadre, les végétations en contact sont à préciser sur le transect, de part et d'autre du positionnement du relevé.

N.B. : Les rubriques en gras sur le bordereau doivent impérativement être remplies.

6 - Coefficients d'abondance-dominance et de sociabilité

Les tableaux ci-dessous rappellent les coefficients à utiliser et leur correspondance.

▪ abondance-dominance

5	Recouvrement supérieur aux ¾ (75 %) de la surface, abondance quelconque
4	Recouvrement de ½ (50 %) à ¾ (75 %) de la surface, abondance quelconque
3	Recouvrement de ¼ (25 %) à ½ (50 %) de la surface, abondance quelconque
2	Individus très nombreux (> 100 individus) mais recouvrement < 5 %, ou nombre d'individus quelconque mais recouvrement de 5 à 25 %
1	Individus nombreux (de 20 à 100 individus) mais recouvrement < 1 %, ou nombre d'individus quelconque mais recouvrement de 1 à 5 %
+	Peu abondant, recouvrement très faible
r	Très peu abondant, recouvrement très faible
i	individu unique
(X)	espèce notée en limite du relevé sans appréciation de son recouvrement

Il serait souhaitable de subdiviser le niveau 2, le plus hétérogène, en trois catégories :

2m	individus très nombreux (> 100), mais recouvrement < 5 %
2a	nb. d'individus quelconque, recouvrement de 5 à 15 %
2b	nb. d'individus quelconque, recouvrement de 15 à 25 %

▪ sociabilité

5	En peuplements (peuplement très dense ou serré et continu)
4	En petites colonies (petites colonies, larges touffes discontinues)
3	En troupes (groupes étendus, touffes moyennes espacées)
2	En groupes (groupes restreints, petites touffes, par exemple quelques tiges confluentes seulement)
1	Isolément (individus isolés et très dispersés)